

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Société Immobilière Angle Rues du Môle et de Bâle en liquidation, Genève**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 19.09.2002
4. *Echéance de préavis des créances:* **28.11.2002**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Pierre-Alain Bonvallat, liquidateur, rue des Eaux-Vives 23, 1207 Genève
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* La société a l'intention de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'art. 745 al. 3 CO.

Fiduciaire Pierre-Alain Bonvallat
1211 Genève 6

(00704206)